



Le numéro : 30 francs

Edité par l'association "Collectif"

Trimestriel

Directeur de publication : Léon Dion

ABONNEMENTS

Tarif normal: 120 francs
Tarif de soutien: 200 francs
Tarif réduit: 80 francs (bas revenus, smicards, chômeurs, étudiants)

Tarif de diffusion : 220 francs (envoi de

deux exemplaires)

Chèques à l'ordre de Collectif, adresser à Collectif BP 74, 75960 Paris Cedex 20

Imprimeur : Rotographie 2, rue Richard

Lenoir. 93100 Montreuil Dépôt légal : 1º trim. 1992 Commission paritaire n° 69252.

Diffusé par Dif' Pop Tél : (1) 45.32.06.23.

COMITE DE REDACTION ET CORRESPONDANTS

Patrick Akhimoff Michel Angot Jean-Pierre Anselme Danielle Banneix Louis-Marie Barnier Laurent Batsch Henri Benoîts Jean Boquet Dominique Boury Henri Célié Isabelle Chauvenet Philippe Cornelis Marie Costas Jeanne Couderc Pierre Cours-Salies Claude Debons Michel Demars Léon Dion Marcel Donati Alain Filou **Didier Gelot** Jean-Claude Genet **Dominique Guibert** Jean-Luc Heller Charles Huard Annette Jobert Dominique Jussienne Jean-Pierre Lemaire Robert Linhart Daniel Lisembard Jean-Michel Longchal Jean-Pierre Martin Bruno Négroni Pierre-Yves Rébérioux Daniel Richter Danielle Riva Chantal Rogerat Serge Roux René Seibel Serge Seninsky Jean-Philippe Sennac Jacky Toublet Marie-Françoise Vabre Yorgos Vlandas

Serge Volkoff Philippe Zarifian

Sommaire

PARLONS- EN

1 IVG, contraception : un problème syndical ? Annick Coupé

32 Grève générale : le débat continue. Pierre Cours - Saliés

GRAND ENTRETIEN

3 Révolution par en haut ou par en bas ?

Entretiens avec des membre du Syndicat indépendants des mineurs (SIM)
d'URSS par David Mandel

A. UTKIN, membre du bureau exécutif du SIM et député au parlement russe.

8 A. EROKHIN, membre du bureau exécutif du SIM.

11 A. SERGEEV, co-président du bureau exécutif du SIM.

SANS FRONTIERES

14 Yougoslavie : les syndicats dans l'état de guerre. Catherine Samary

CHIFFRES, DONNEES, ARGUMENTS

17 Négociation de branche : un mieux pour les salaires. Francis Buarque

ENQUETE AU CŒUR

20 Ce que révèle le conflit des assistantes sociales Serge Volkoff

26 Chômage: la chasse aux gaspis. Didier Gelot, Claire Villiers

29 Police: le malaise. Jean Pierre Bordier

ECOLOGIE DU TRAVAIL

33 En toute ignorance, trois salariés irradiés à Forbach. Maria Fari

36 COURRIER DES LECTEURS

37 LU, A LIRE, A FAIRE...

AIR DU TEMPS

38 Mauvaise conscience? Henri Benoits

COLLECTIF vit grâce à ses lecteurs. L'acheter c'est bien, S'ABONNER C'EST MIEUX...
Et c'est surtout indispensable pour l'équilibre de la revue.

N'attendez pas, tout de suite à votre chéquier.

(Voir bulletin d'abonnement page 37)

IVG, Contraception: un problème syndical?

Au début 91, des associations féministes et le Planning Familial lancèrent une campagne d'information sur les attaques de commandos antiavortement et les risques de remise en cause de ce droit fondamental si nous n'y prenions garde. SUD a relayé cette campagne auprès de ses syndicats, pour sensibiliser le personnel des PTT. SUD a dans ses textes constitutifs, la reconnaissance de l'oppression spécifique des femmes dans cette société, du droit à la libre disposition de son corps pour tout individu et il existe à SUD une commission nationale «femmes»... Ce qui nous apparut alors comme un axe d'intervention naturel ne semblait pourtant pas si évident sur le terrain. La diffusion du premier tract unitaire se heurta à des difficultés : des syndicats ne l'ont pas relayé, et là où il a été distribué l'accueil fut plutôt mitigé...

Il fallait donc reconnaître qu'il y avait un fossé, ou au moins une certaine distance, entre nos références identitaires et la concrétisation de celles-ci lorsque nos droit se sont trouvés remis en cause.

Dans le même temps, face au silence des médias et à l'absence de réactions du gouvernement contre les commandos, face au développement du non remboursement de beaucoup de pilules, le collectif unitaire décidait de relancer la campagne. Objectif: tenir des Etats généraux début 92 en les appuyant par une pétition nationale sur le droit à l'avortement et la contraception.

Dans cette situation, deux choix étaient possibles pour la Fédération :

- soit se retirer de la campagne unitaire en prenant acte des difficultés rencontrées sur le terrain
- soit reprendre la discussion au sein de SUD pour essayer de surmonter les réticences à l'intérieur comme à l'extérieur.

Nous avons choisi d'aborder les difficultés, qui étaient de plusieurs sortes :

- la première idée fausse était que ces droits étaient acquis et qu'une nouvelle mobilisation sur ces questions était inutile; à l'heure où la pilule était largement diffusée, l'avortement ne devrait quasiment plus exister...
 - de même, ressurgissait la vieille idée que la

contraception et l'IVG relevaient d'un choix strictement personnel, en oubliant complètement le contexte social dans lequel ces choix individuels s'exercent...

- une autre difficulté portait sur les réticences à aborder, en tant que syndicat, ce qui apparaît comme ne relevant pas directement des problèmes revendicatifs «normaux»... Comme nous sommes une jeune organisation syndicale, inégalement développée sur le territoire, certaines équipes expliquaient qu'on ne pouvait pas tout faire et qu'il fallait d'abord asseoir notre crédibilité auprès du personnel sur les préoccupations immédiates (salaires, emplois, statut ...) et une fois cette légitimité acquise, nous pourrions intervenir sur d'autres questions comme l'IVG ou la contraception. Cela faisait écho à des réactions de certains salariés ne comprenant pas qu'un syndicat s'occupe de ces questions.

Le bureau fédéral a décidé d'avoir une attitude quelque peu volontariste pour renforcer sa participation à la préparation des Etats Généraux. La Fédération a édité, à 90 000 exemplaires, un tract spécifique SUD reprenant les axes de la campagne unitaire mais expliquant aussi pourquoi un syndicat devait se mobiliser sur ces questions. Cela concernait bien la défense des libertés fondamentales et donc l'ensemble des salariés. Ce tract reprenait aussi l'historique des luttes sur ces questions pour rappeler qu'il avait fallu se battre pour obtenir ce droit qui semblait si évident aujourd'hui. Enfin il était rappelé que l'égalité entre les femmes et les hommes passait bien par le libre choix d'avoir ou non des enfants, de maîtriser sa fécondité.

Nous expliquions aussi que ce qui était en cause dans cette affaire, c'était la lutte contre la mise en place d'un système de santé à deux vitesses où les femmes privilégiées pourraient accéder à l'IVG dans des cliniques privées, avoir accès à l'information et au contraceptif de leur choix, et que les autres... devraient se débrouiller!

Nous avons proposé aux syndicats de débattre de cette campagne dans tous les conseils syndicaux dans les départements afin de lever les réticences et s'inscrire dans cette campagne, dans les collectifs unitaires locaux qui ont commencé à voir le jour en province.

PARLONS - EN

Nous avons réalisé un argumentaire pour permettre aux militant(e)s d'organiser des réunions de personnel, de répondre aux questions des agents et de faire ainsi signer la pétition nationale.

Dès le mois d'août, la campagne a commencé et cela s'est avéré payant. Dans les services des PTT où la pétition est proposée il y a beaucoup de questions : sur les attaques des commandos anti-IVG, sur les risques de remises en cause de ce droit...Il y a aussi beaucoup de témoignages de femmes expliquant comment leur pilule, ou celle de leur fille, n'est plus remboursée, confirmant ainsi que dans les faits ce droit était bel et bien attaqué. Ces témoignages permettent de redonner une conscience collective, de réaffirmer que ces questions là ne peuvent pas être une stricte affaire individuelle et qu'il y avait bien nécessité d'une intervention collective avec toutes les organisations attachées à la défense de toutes les libertés,

celles des hommes comme celles des femmes. Lors du deuxième congrès national de SUD, fin octobre, nous avions donné une place particulière à cette campagne. Après l'avoir présentée, nous avons donné la parole à deux représentantes du collectif unitaire. Ce débat a été suivi avec atténtion et chacune et chacun est reparti un peu plus motivé sur la nécessité et l'urgence de cette campagne.

Le droit à l'avortement et à la contraception a été acquis, dans les années 70, par les luttes des femmes, soutenues par des syndicats et des organisations politiques. Face aux remises en cause qui se dessinent aujourd'hui, il est de la responsabilité de tous les syndicalistes de défendre ces droits. C'est aussi peut-être l'occasion de montrer que les syndicats sont encore capables de défendre les droits des femmes.

Annick COUPE

La préparation des Etats Généraux

Depuis 1990 les centres d'IVG font l'objet d'attaques de commandos antiavortement (sponsorisés par les intégristes). Face à cela, il y a eu un «blackout» total de la part des responsables gouvernementaux et des médias. c'est pourquoi, à Paris, des associations, des organisations politiques et syndicales se sont réunies au sein d'une coordination pour dénoncer cette situation.

La première apparition publique de cette coordination s'est concrétisée par un tract :»alerte, le droit à l'avortement menacé», tract sorti en février 91. Mais ces actions commandos qui se poursuivent en toute impunité ont en fait révéler une situation dégradée des centres d'IVG, dégradation due à la politique de gestion des dépenses de santé, entraînant des réductions budgétaires. Des centres d'IVG disparaissent renvoyant les femmes vers le secteur privé où il est difficile de bénéficier de l'aide médicale d'urgence ou même du tiers payant.

On assiste également à un grignotage des droits acquis en matière de contraception : les dernières pilules mises sur le marché, mieux dosées, sont chères et ne sont pas remboursées, d'autres qui l'étaient ne le sont plus.

Il ne s'agit pas d'une attaque fron-

tale contre le droit à l'avortement et à la contraception mais d'une remise en cause insidieuse, d'autant plus que face à cela, l'opinion publique est désarmée, étant persuadée que ces droits ne peuvent être remis en cause. ce qui se passe hors de nos frontières ne peut pourtant que nous alerter sur l'avenir de ces droits. Aux Etats-Unis; les commandos «pro-life» militent avec acharnement et violence pour empêcher les femmes d'avorter. Déjà certains états ont cédé à la pression et ont remis en cause les lois arrachées par la lutte. En Pologne, le Sénat a voté une loi interdisant l'avortement ; seule la pression des femmes a permis, à ce jour, qu'elle ne passe pas à la Diète.

Si aujourd'hui face à ces reculs, aucune mobilisation ne voit le jour, c'est laisser la place aux réactionnaires de tout poil. Il faut donc créer une mobilisation concrète et la plus large possible. La coordination parisienne a convoqué une réunion nationale le 2 juin dernier. Au cours du débat, la majorité des participant(e)s a souhaité prendre en compte l'ensemble des problèmes liés à la remise en cause de l'avortement et de la contraception, et pas seulement aborder les problèmes de remboursement de la pilule, comme le faisait la première pétition lancée par la CFDT, la FEN et le

Planning Familial. De cette réunion du 2 juin est donc sortie un texte de pétition intitulé: «avortement-contraception, un droit remis en cause», soutenu par 25 organisations. Autre point important décidé le 2 juin, la tenue d'Etats Généraux les 18 et 19 janvier 1992, date du 17ème anniversaire de la loi Veil. Etats-Généraux qui doivent être un temps fort de la mobilisation et permettre de trouver un écho dans les médias.

Une plaquette et une affiche doivent sortir pour annoncer ces Etats Généraux. La coordination parisienne qui assure la préparation matérielle de cette initiative tient une permanence tous les mercredis de 9h30 à 17h30 dans les locaux du MFPF - région parisienne- 4 square St Irénée - Paris 11ème - Tél (1) 47 00 18 66.

Vous pourrez y obtenir tous les renseignements sur la mobilisation, les compte-rendus des différentes réunions nationales, la pétition et bientôt le matériel de propagande pour les Etats-Généraux.

Sylvie SOVEAUX

.